



Communiqué

Deux fois plus d'investissements à Senneterre en 2017

Senneterre, le 12 février 2018 — Le Service de l'urbanisme a remis son bilan de l'année 2017. Un total de 249 permis a été émis pour une valeur de 7 578 628 \$. En 2016, 292 permis avaient été émis pour une valeur de 3 605 089 \$. La construction de la deuxième phase du pavillon Desjardins pour la corporation Îlot d'or ainsi que le Centre culturel Shabogamak par le Centre d'entraide et d'amitié autochtone auront contribué à cette augmentation. « Une ville croît grâce aux investissements et 2017 fut une excellente année en ce sens » de dire le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

La modernisation des règlements d'urbanisme et le resserrement des règles de salubrité auront également marqué l'année 2017. « De nouvelles mesures touchant les bâtiments accessoires (garage et remise) ont probablement contribué à l'augmentation des demandes de permis de construction, soit 42 permis émis en ce sens comparativement à 15 l'année précédente », a mentionné Mme Carol-Anne Langlois, responsable de l'urbanisme à la Ville de Senneterre. De plus, huit permis de démolition, ont fait disparaître du paysage Senneterrien autant de bâtisses vétustes.

Pour 2018, le Service de l'urbanisme rappelle que les programmes de rénovation commerciale, d'enseignes et de construction résidentielle sont toujours en vigueur. Il rappelle aussi l'importance de prendre un permis pour s'assurer de la conformité des travaux et ainsi éviter de désagréables surprises.

À l'aube du 100^e anniversaire, la Ville sollicitera la collaboration citoyenne pour que l'embellissement soit une priorité pour tous.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte
Maire
Tél. : 819 737-2296, poste 210
Cell. : 819 856-5863
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca